

Rameau de Saint-Père et l'histoire de la colonisation française en Amérique

Pierre Trepanier and Lise Trepanier

Volume 9, Number 2, Spring 1980

URI: https://id.erudit.org/iderudit/acad9_2art03

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Department of History of the University of New Brunswick

ISSN

0044-5851 (print)

1712-7432 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Trepanier, P. & Trepanier, L. (1980). Rameau de Saint-Père et l'histoire de la colonisation française en Amérique. *Acadiensis*, 9(2), 40-55.

PIERRE ET LISE TRÉPANIÉ

Rameau de Saint-Père et l'histoire de la colonisation française en Amérique

“On n’a pas assez remarqué. . . qu’un ouvrage de l’esprit est naturellement *allusif*. . . l’auteur sait plus de choses encore qu’il n’en dit. C’est que le langage est ellipse”.¹ Cette observation de Sartre s’applique tout aussi bien à l’histoire. La part du *tu*, de *l’informulé* y est essentielle car le sous-entendu sous-tend la construction historique. Ce qui, de l’intérieur, structure et anime cette dernière, c’est le réseau d’influences provenant de la société de l’historien, de son milieu idéologique, de son itinéraire intime, de ses intentions aveugles ou conscientes, camouflées ou avouées et, enfin, du public visé. Autrement dit, si l’histoire est un savoir méthodiquement constitué qui s’applique à étudier l’évolution des sociétés d’autrefois, elle est aussi une interprétation de cette évolution, c’est-à-dire un rapport au passé. Ce rapport ne peut se définir uniquement par la connaissance car ainsi il ne pourrait échapper à l’indétermination: comme nous l’a appris Valéry, tout ce qui est passé est historique et en ce sens l’histoire, contenant tout, n’enseigne rien. Aussi la science appelle-t-elle à son secours l’idéologie pour rompre l’indétermination et opérer un premier tri entre le connaissable et le digne d’être connu. L’histoire qui est de la sorte un composé de savoir et d’idéologie participe donc organiquement de la formation sociale qui la produit, tout en ne lui étant pas réductible. Scruter les rapports réciproques entre histoire et idéologie au sein de telle ou telle société donne prise sur cette société comme objet de connaissance. A cet égard, Rameau de Saint-Père intéresse le chercheur, d’autant que, faisant office de relais dans le triangle culturel France-Québec-Acadie, il invite à élargir la problématique aux interrelations entre trois sociétés distinctes, mais apparentées. Mieux cerner la pensée, l’action et l’influence de Rameau éclairera l’historiographie acadienne et québécoise, mais aussi le cheminement idéologique de ces deux sociétés en tant que parties prenantes dans cette espèce de commerce triangulaire des biens symboliques dont on vient de parler. Si l’observation de cet échange forcément inégal nous en apprendra plus sur le Québec et l’Acadie que sur la France, elle nous offrira tout de même d’utiles échappées sur des strates de la société française. Inversement, cette mise en contexte globale nous aidera à pénétrer l’oeuvre de Rameau jusqu’en ses mécanismes profonds et à la restituer dans sa dimension sociale comme dans toute son originalité individuelle. Voilà donc l’optique dans laquelle nous voulons explorer le rapport de Rameau à l’Amérique française des XVII^e et XVIII^e siècles.²

1 J.-P. Sartre, *Situations II* (Paris, 1948), p. 117.

2 Cet article est une version corrigée et augmentée de notre communication au congrès d’octobre 1979 de l’Institut d’histoire de l’Amérique française. Il s’inscrit dans le cadre d’un projet de

Notre travail d'analyse a porté sur *la France aux colonies* (1859), sur *Une colonie féodale en Amérique* (1877) et sur la seconde édition de ce dernier ouvrage (1889).³ A ce corpus, nous avons appliqué une grille de lecture constituée de mots-clés comme liberté, Providence, famille, Etat, religion, etc.⁴ L'examen d'une même oeuvre historique, dans son évolution sur une trentaine d'années, nous a permis d'en saisir les constantes et les transformations ainsi que les fondements. Le discours historique de Rameau gravite autour de deux ordres d'idées intimement liés: impérialisme et réformisme. Dans *Une colonie féodale* toutefois, la propagande en faveur du mouvement colonial se fait moins encombrante, les préoccupations contemporaines plus discrètes. Mais si l'ouvrage paraît se dégager davantage des débats du présent — et plus encore en 1889 qu'en 1877 — adopter un ton plus érudit, plus scientifique, plus proprement historique, il reste tout aussi chargé d'idéologie.

Dans *la France aux colonies*, Rameau écrit sur la Nouvelle-France, mais la pensée de l'Algérie ne le quitte pas.⁵ L'explication réside dans sa biographie.⁶

recherche subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et le Conseil de recherches de l'Université de Moncton, que nous remercions. Nous avons déjà publié sur le sujet les études suivantes: "A la recherche d'un homme et d'une société: Rameau de Saint-Père et l'Acadie", *Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa*, no 16 (avril 1978), pp. 15-7; "L'historien et le choix d'un sujet: étude d'un cas tiré de la correspondance Rameau-Le Sage", *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, X (juin 1979), pp. 77-84; "Rameau de Saint-Père et le métier d'historien", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXIII (déc. 1979), pp. 331-55. Nous avons esquissé notre conception de l'idéologie, de l'historiographie et de leurs rapports réciproques dans "A quoi servent les historiens?", *L'Action nationale*, LXVII (fév. 1978), pp. 446-51; "Le Québec, une société dominée? Réactions québécoises au livre d'André Siegfried (1906-1907)", *ibid.*, LXVIII (janv., fév., mars 1979), pp. 394-405, 517-25, 587-601; "Historiographie et société, A propos de l'Acadie perdue de Michel Roy", *Revue de l'Université de Moncton*, XII (juin 1979), pp. 113-21; "Réflexion après la lecture", *L'Action nationale*, LXIX (oct. 1979), pp. 131-44; "Notre historiographie vue par Serge Gagnon", *ibid.*, LXIX (oct. 1979), pp. 145-52.

- 3 E. Rameau, *La France aux colonies, Etudes sur le développement de la race française hors de l'Europe, Les Français en Amérique, Acadiens et Canadiens* (2 t., Paris, 1859); Rameau, *Une colonie féodale en Amérique (L'Acadie, 1604-1710)* (Paris, 1877); Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique, L'Acadie (1604-1881)* (2 v., Paris et Montréal, 1889).
- 4 Nous nous inspirons à cet égard de S. Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920, La Nouvelle-France de Garneau à Groulx* (Québec, 1978).
- 5 *La France aux colonies*, I, pp. vii, xi-xii, xxxiii-xxxv; II, pp. 103, 318, 319.
- 6 Il existe peu de publications de première main sur Rameau. S. Rameau, "Souvenir d'Edme Rameau de Saint-Père", *Vie française*, II (avril 1948), pp. 400-4. [S.] Decencière-Rameau de Saint-Père, éd., "Voyages au Canada", *Revue de l'Université Laval*, III (fév.-avril 1949), pp. 527-41, 722-32; IV (sept. 1949- mars 1950), pp. 75-86, 175-86, 273-85, 464-8, 551-64, 656-61. J. Bruchési, "Les Correspondants canadiens de Rameau de Saint-Père", *Les Cahiers des dix*, no 14 (1949), pp. 87-114 et *idem*, *Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique* (Montréal, 1950). Nous avons étudié l'action de Rameau dans le domaine de la colonisation et de l'immigration française au Canada ainsi que les relations entre Rameau et Siméon Le Sage dans "Siméon Le Sage et la question scolaire au Nouveau-Brunswick: le point de vue d'un Québécois auto-nomiste du XIXe siècle", *La Revue d'histoire de la Société historique Nicolas-Denys*, V

François-Edme Rameau de Saint-Père naquit en 1820 à Gien, sur les bords de la Loire. Ses ancêtres, tant du côté maternel que du côté paternel, étaient d'ancienne bourgeoisie: médecins, magistrats, propriétaires terriens. Il hérita d'une fortune assez considérable, qui lui permit d'échapper à la nécessité de gagner sa vie. Son existence se partagea entre Adon, commune du Gâtinais (Loiret) sur laquelle se trouvaient une partie de ses propriétés, et Paris, où, jeune, il vint faire son droit. Notable rural et citadin à l'aise, il consacra son temps à l'action intellectuelle et, "ami du Canada", écrivit la première synthèse en français d'histoire d'Acadie. Son origine sociale et son éducation lui avaient inculqué, en même temps qu'un catholicisme robuste, le respect de la famille et de la terre. Les milieux catholiques qu'il se mit à fréquenter dans la capitale dès le début de ses études le confirmèrent dans son nationalisme et son intérêt pour la colonisation agricole. Or, sous Louis-Philippe, la conquête et la pacification de l'Algérie constituèrent la principale entreprise d'expansion. C'était, aux yeux de Rameau, une chance de rétablir la position de la France sérieusement compromise depuis l'effondrement de son empire colonial en 1763. Rameau ne fit pas que s'intéresser à l'Algérie, il s'y rendit à plusieurs reprises, y acheta des terrains, écrivit un livre pour en promouvoir le peuplement par des Français et tenta de fonder une société "destinée à établir une ou plusieurs exploitations" dans cette nouvelle colonie.⁷ Puis, quand les circonstances lui firent préférer l'étude à l'action, il se livra à des travaux historiques pour découvrir les causes du désastre de 1763 car il fallait à tout prix réussir en Afrique ce qu'on avait raté au Nouveau-Monde. Il ne reste de l'empire perdu d'Amérique, note-t-il en 1859, qu'un "regret douloureux": "la Providence nous avait assigné un rôle si magnifique, que nous n'avons pas su remplir".⁸

L'impérialisme, chez Rameau, se présente d'abord comme un idéal exaltant: participer à "l'oeuvre de la civilisation et du peuplement du globe". Mais on y découvre aussi une volonté de puissance non dissimulée: l'empire perdu d'Amérique "nous eût assuré certainement une prépondérance incontestable dans le monde entier". La réflexion de Rameau se concentre sur un paradoxe: "ce n'est pas la colonie qui a succombé, c'est seulement la domination de la

(août-déc. 1977), pp. 40-9; "Siméon Le Sage et l'affaire du Témiscamingue (1884-1902)", *Revue de l'Université d'Ottawa*, XLVII (juill.-sept. 1977), pp. 365-76; "Siméon Le Sage (1835-1909), Un notable d'autrefois dans l'intimité", *L'Action nationale*, LXVII (fév. 1978), pp. 469-96; *Siméon Le Sage, Un haut fonctionnaire québécois face aux défis de son temps* (Montréal, 1979), pp. 125-68. Nos données généalogiques et biographiques ont été puisées dans le fonds Rameau du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton ainsi que dans les archives privées et travaux manuscrits des petits-fils de l'historien français, MM. Decencière-Ferrandière, de Paris, et Millou, de Tours, qui nous ont accueillis avec une affabilité et une générosité pour lesquelles nous leur sommes infiniment reconnaissants.

7 E. Rameau et L. Binet, *Aperçu sur la colonisation de l'Algérie suivi d'un plan d'établissement agricole* (Paris, 1844), p. 2.

8 *La France aux colonies*, I, p. 91. Voir aussi *ibid.*, pp. ii-iv, xxxv, 18, 19; II, pp. 87, 124, 272, 300, 303; *Une colonie féodale* (1889), I, pp. 280, 307, 309.

France”; les colons français, eux, “ont réussi”.⁹ Pour élucider ce paradoxe, il instruit le procès de la métropole et défend la thèse de la supériorité du colon français: voilà les deux constantes, qui se retrouvent aussi bien en 1877 et 1889 qu’en 1859.

L’histoire du mouvement colonial, par les questions qu’elle soulève, oriente la recherche de Rameau vers l’analyse des sociétés française et anglaise pour y découvrir les facteurs décisifs qui expliquent en dernière analyse le “triomphe” britannique de 1763 et la “ruine” de la France.¹⁰ Rameau s’adonnera à cette étude avec ses convictions du moment, qui, elles, évoluent. En 1844, dans la générosité de ses 24 ans, il avait rêvé à l’Algérie comme à une terre encore vierge de civilisation européenne, patrie d’élection de l’expérimentation sociale. En 1859, Rameau a 39 ans. Il a derrière lui une carrière de journaliste engagé, abruptement interrompue par l’avènement de Louis-Napoléon: il a ferrailé pour la démocratie chrétienne et même pour un socialisme chrétien.¹¹ Partisan impénitent de 1848, il a goûté de la prison en 1851-52. Il a lu Proudhon, qui l’a influencé. Dégoûté de l’action politique, il consacre son temps à l’histoire et aux sciences sociales naissantes. Il amorce en 1853 une période de transition, que scandent deux étapes: en 1865, il adhère à la Société d’économie sociale, fondée par Frédéric Le Play, qui, supplantant Proudhon, devient son nouveau maître à penser; en 1870-71, la défaite et la Commune le poussent encore plus à droite. Cet itinéraire se laisse lire dans les livres d’histoire de Rameau comme en une biographie. Ses convictions successives lui fournissent la base de son interprétation historique, de même que l’histoire en retour lui sert de justification, de rationalisation, de confirmation. Ce paralogisme, au vrai cette relation dialectique entre l’historien et l’histoire, c’est, dans la conscience individuelle de cet historien, la rencontre, avec le passé, du présent collectif de sa société, de son milieu et de l’Amérique française. Aux convictions successives de l’historien — qui sont à proprement parler l’intériorisation idiosyncrasique des forces sociales — correspondront des structurations successives du temps, de l’espace et de la causalité, qui constituent la construction historique. Au fur et à mesure que passeront les années, ces forces sociales prendront aux yeux de Rameau l’aspect de plus en plus menaçant du changement. Notable de province, propriétaire foncier habitué au respect de ses métayers, il s’inquiétera de la montée de la population dévoyée, affaiblie et turbulente des villes, à côté de la population morale, saine et contente des campagnes. Le progrès matériel, divorcé du progrès moral, ne pouvait qu’engendrer, à la ville, la misère du prolétariat et l’affrontement sans merci des classes, et, dans l’ensemble de la société, la subversion de toute autorité ainsi que de toute tradition, avec pour conséquence le

9 *La France aux colonies*, I, pp. xiv, v; *ibid.*, II, p. 123; *Une colonie féodale* (1877), p. vi.

10 *La France aux colonies*, II, p. 124.

11 *A l’Ere nouvelle* avec l’abbé H. Maret et à *la République universelle* avec Pierre Pradié.

fléau de la dénatalité: sans un vigoureux redressement, la France sombrerait dans l'insignifiance, la sénescence, voire la sénilité.¹²

Dans l'oeuvre de Rameau de 1859 à 1889, avons-nous dit, les constantes sont: le procès de la métropole et la thèse de la supériorité du colon français. La France, soutient Rameau en 1859, "manqua. . . généralement à tous les devoirs que lui imposait la fondation d'une colonie" et qui consistent à promouvoir l'immigration, à faciliter son installation et à assurer sa sécurité.¹³ Or l'auteur caractérise l'action de l'Etat français par les termes suivants: incurie, délaissement, oubli, négligence, abandon, abstention, inertie, apathie, action complètement nulle.¹⁴ La plus délaissée des colonies fut l'Acadie, condamnée à un "isolement presque complet".¹⁵ En 1877 et en 1889, Rameau maintient qu'une "entreprise coloniale" était "fort au-dessus des moyens d'une fortune ordinaire": "l'Etat seul, qui représente plus particulièrement l'avenir, aurait pu subventionner ces entreprises à long terme".¹⁶

S'agissant de découvrir les causes de la démission de l'Etat colonisateur, l'historien multiplie les jugements de valeur sur les hommes politiques et l'état moral des siècles passés. Ici se perçoit l'évolution. L'auteur reste constamment sévère à l'endroit du XVIIIe siècle, "siècle fatal. . . par [sa] légèreté spirituelle, imprévoyante et stérile".¹⁷ Il en va autrement du XVIIe siècle. Vue de 1859, l'époque classique est "ce siècle qui ne faisait rien".¹⁸ En revanche, en 1877 et 1889, bien qu'il continue à censurer "les abus du gouvernement royal", l'auteur retient surtout les "idées généreuses", qui régnaient alors "dans toute leur nouveauté", le "courant de l'époque", qui élevait les motivations "jusqu'à ce noble songe de la France agrandie".¹⁹ Il est évident que c'est à partir de jugements sur son temps que l'historien évalue les siècles passés. En 1859, le siècle par excellence aux yeux de Rameau, c'est le sien parce qu'il a vu l'avènement de

12 Voir P. et L. Trépanier, "Rameau de Saint-Père et le métier d'historien", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXIII (déc. 1979), pp. 352-3; *La France aux Colonies*, I, pp. xxvi-xxxii. C'est là un des thèmes favoris de Rameau. Citons à titre d'exemple une intervention reproduite dans le *Bulletin de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, II (1867-68), p. 478: "On peut donc considérer comme un fait constant que le partage forcé des successions conduit fatalement à la diminution de la richesse publique et privée, si le nombre des enfants demeure considérable. . . . Ou bien, si le nombre des enfants se restreint, comme presque partout en France, on arrive à l'affaiblissement de la population et de l'énergie publique, ce qui est une autre manière de miner les forces sociales et privées". Le partage forcé des successions constitue donc un empiétement sur l'autorité paternelle et une invitation à la dénatalité.

13 *La France aux colonies*, II, pp. 63, 61.

14 *La France aux colonies*, I, pp. 28, 29, 37; II, pp. 21, 61, 64, 65, 68.

15 *Ibid.*, I, p. 25.

16 *Une colonie féodale* (1877), pp. 22-3; *ibid.* (1889), I, pp. 37-8.

17 *Ibid.* (1877), p. 265; *ibid.* (1889), I, p. 274.

18 *La France aux colonies*, II, p. 18

19 *Une colonie féodale* (1877), p. 210; *ibid.* (1889), I, p. 222; *ibid.* (1877), p. 17; *ibid.* (1889), I, p. 32.

la liberté, à travers les “tristes nécessités de la révolution”.²⁰ En 1877 et 1889, au contraire, le XIXe ne fait que continuer le XVIIIe: “on ne peut se dissimuler qu’à partir du siècle dernier l’initiative individuelle et l’amour des grandes choses n’aient subi en France un déclin singulier”. Désormais, son temps est celui des “passions politiques. . . avec leur cortège inévitable de préjugés”.²¹

En dépit du rapport de forces désastreux qui a résulté de l’incurie métropolitaine, la France d’Amérique a longtemps tenu tête à l’empire rival et a survécu, même après la conquête. La supériorité du colon français fournit à la fois l’explication que cherche l’historien et la thèse essentielle de l’idéologue: elle renferme l’assise de son système en même temps que la raison de son extraordinaire audience au Canada français. Cette thèse, à laquelle Rameau restera fidèle toute sa vie, fonde historiquement la vocation coloniale de la France, et aussi la mission intellectuelle et morale du Canada français, de même que son nationalisme et l’antiaméricanisme qui en est le corollaire. La thèse de la supériorité du colon français, déjà soutenue en 1859, prend toute son ampleur en 1877-1889, alors que Rameau insiste encore plus sur cette supériorité morale et intellectuelle, qui se traduit dans les faits par une triple domination, observable et même quantifiable: fécondité, expansion territoriale et valeur militaire.²² Bref, “le travail de l’intelligence se joignait. . . à l’oeuvre de la nature pour former en ce pays une race d’élite, à laquelle rien n’a manqué, excepté la fortune, et le concours de la mère patrie”.²³

En 1859, cependant, Rameau oppose au Canada, l’Acadie, préservée, par l’isolement, des méfaits de l’absolutisme et de la centralisation. Aussi les Acadiens ont-ils surpassé les Canadiens en dynamisme et en initiative, comme le révèlent leur démographie et leur agriculture. Il classe les colonies en deux catégories: celles qui ont joui d’un régime de liberté, soit l’Acadie et les Treize-Colonies; celles qui ont subi le joug du despotisme, soit le Canada, la Louisiane et les colonies espagnoles. La mentalité des Canadiens, selon Rameau, en porte encore les stigmates, en plein milieu du XIXe siècle:

Après avoir été successivement paralysés dans leur action sociale par le régime politique de la mère patrie, puis par la persécution des conquérants, ils se meuvent encore avec embarras, dans l’usage de la puissance municipale, et n’ont point encore appris à faire sortir de chaque groupe tout le fruit et l’utilité possibles pour l’expansion des colons et les améliorations locales.²⁴

20 *La France aux colonies*, II, p. 124. Voir aussi *ibid.*, I, p. xxii; II, p. 66.

21 *Une colonie féodale en Amérique* (1877), p. 17; *ibid.* (1889), I, p. 32; *ibid.* (1877), p. 293; *ibid.* (1889), I, p. 300.

22 *La France aux colonies*, II, pp. 59, 122-4; *Une colonie féodale* (1877), ch. 7; *ibid.* (1889), I, ch. 8.

23 *Une colonie féodale* (1877), p. 294; *ibid.* (1889), I, p. 301.

24 *La France aux colonies*, II, p. 121.

Voilà le thème propre que développe l'ouvrage de 1859: "les principes libéraux sont la force vitale d'une colonie". En somme, "la fondation d'une colonie a essentiellement besoin du génie individuel, de la liberté de l'homme et de la famille".²⁵ La supériorité matérielle et le triomphe final des colonies anglo-américaines s'expliquent donc aussi, en 1859, par le régime de liberté qui y était en vigueur, et non pas seulement par les fautes de la France.

Ainsi, dans la construction historique de Rameau, au permanent se juxtapose une évolution, née du passage du libéralisme au traditionalisme, de la réforme politique à la réforme sociale. En 1859, par l'histoire de l'Amérique française, Rameau entend démontrer que la liberté est le régime idéal, en métropole et aux colonies. Cet enseignement doit servir non seulement à la France, mais aussi à son empire colonial, à l'Algérie en particulier, dont le développement profiterait de l'imitation du système anglais. Ce système favorise en effet les initiatives coloniales et, en associant le peuple à l'exercice du pouvoir de l'Etat, l'incite à se prendre en charge lui-même. L'éloge de la liberté, en 1859, est assortie d'une dénonciation de la monarchie en tant qu'institution.²⁶

En 1877-1889, l'auteur écarte comme non fondée une partie de la causalité mise en place en 1859. Il ne croit plus guère à l'"influence souveraine des institutions et des lois" et il n'est même plus convaincu qu'au total les Canadiens aient été vraiment désavantagés par leur régime politique.²⁷ D'ailleurs le rapprochement de la seconde édition d'*Une colonie féodale* avec la première trahit le glissement toujours plus à droite de l'historien:

- en 1877: . . . sans nier en rien les vertus spéciales de la liberté et des institutions républicaines, sans contester les mérites d'une vie municipale et politique fortement enracinée dans les moeurs, nous nous croyons obligé de déclarer, devant l'évidence des faits, que ces circonstances n'ont exercé qu'une influence bien médiocre sur le succès final des Américains dans cette lutte. . . .²⁸

- en 1889: . . . nous apprécions à une juste valeur les vertus spéciales de la liberté; mais il est difficile de ne pas reconnaître devant l'évidence des faits que ces circonstances n'ont exercé qu'une influence bien médiocre sur le succès final des Américains dans cette lutte.²⁹

25 *Ibid.*, pp. 318, 97.

26 Il est ironique de voir Rameau soutenir des interprétations assez voisines de celles de Francis Parkman, contre lequel il allait plus tard polémiquer vigoureusement. Voir *The Nation*, XXV (1878), p. 400; XXVI (1878), pp. 230-1; *L'Opinion publique*, 28 fév. 1878, pp. 97-8; 6 juin 1878, p. 268.

27 *Une colonie féodale* (1877), p. 297; *ibid.* (1889), I, p. 304; *ibid.* (1877), pp. 288-9; *ibid.* (1889), I, p. 296.

28 *Ibid.* (1877), p. 276.

29 *Ibid.* (1889), I, p. 284. Un autre passage analogue de la 1^{re} édition (pp. 290-1) est supprimé dans la seconde (p. 298).

Il n'est plus question des institutions républicaines et municipales. L'idéologue est prêt à se réconcilier avec la monarchie. Le contexte montre en outre que le sens du mot liberté a changé par rapport à 1859: ce n'est plus que l'absence d'entraves aux initiatives des élites. En 1859, Rameau recherche les institutions idéales, accordées au besoin du temps; il veut promouvoir la réforme politique.³⁰ En 1877 et plus encore en 1889, la réforme politique perd toute importance au profit de la réforme sociale.

En 1877-1889, Rameau confesse ouvertement sa volte-face et reconnaît qu'il est désormais "réduit au rôle laborieux et ingrat de contredire et de remonter le courant des opinions". Il assigne à l'histoire un rôle démythificateur. Le mythe contre lequel il réagit, en l'occurrence, est celui de "la supériorité des colonies anglaises. . . dans les institutions qui les régissaient". Pourquoi l'historien réfute-t-il maintenant ce qu'il démontrait naguère? Obéissant aux lois du genre, il répond par une ellipse: le motif est "un séjour prolongé aux Etats-Unis et une étude plus approfondie de la formation et de l'histoire des colonies anglaises".³¹ Peut-être ne ment-il pas; à coup sûr, il ne dit pas toute la vérité. Les critiques qu'il adresse aux Américains dans *Une colonie féodale* sont déjà présentes dans *La France aux colonies*. Les données historiques de base sont à peu près les mêmes.³² Par conséquent, les divergences d'interprétation n'ont en réalité leur source ni dans l'érudition, ni dans la méthode, mais bien dans l'idéologie. Le passé épouse exactement les méandres de l'itinéraire intime de l'historien.

En 1877 et en 1889, le traditionalisme domine la pensée de Rameau, en tant qu'historien et en tant qu'idéologue. La thèse qu'il soutient alors a deux dimensions. Une dimension historique: la féodalité a déterminé le courant de colonisation du XVIIe siècle et c'est ce système qui a été généralement suivi en Amérique du Nord par les Hollandais, les Anglais et les Français.³³ Une dimension idéologique: la féodalité est à maints égards exemplaire et devrait inspirer, après une nécessaire adaptation aux circonstances d'une époque différente, la réforme sociale et morale dont son temps a besoin. Dès 1859, Rameau admire l'institution seigneuriale, en qui il voit un excellent instrument de colonisation, mais il la distingue soigneusement de la féodalité, des "traditions de la barbarie féodale".³⁴ En 1877 et 1889, il assimile les deux, au prix d'une idéalisation de la féodalité, perçue essentiellement désormais comme un mode de tenure quasi idéal, favorisant une juste répartition de la propriété parmi le plus grand

30 *La France aux colonies*, II, p. 112.

31 *Une colonie féodale* (1877), p. 276; *ibid.* (1889), I, p. 284; *ibid.* (1877), p. 275; *ibid.* (1889), I, p. 283; *ibid.* (1877), p. 276; *ibid.* (1889), I, p. 284.

32 En 1859, Rameau ne parle guère que de l'immigration puritaine. En 1877 et 1889, il insiste sur les autres immigrations, qu'il juge de qualité morale douteuse ou carrément mauvaise: *Une colonie féodale* (1877), pp. 277-83; *ibid.* (1889), I, pp. 285-91.

33 *Une colonie féodale* (1877), introduction; *ibid.* (1889), I, introduction et ch. I.

34 *La France aux colonies*, II, p. 198.

nombre.³⁵ La réhabilitation de la féodalité et du moyen âge correspond d'ailleurs à une tendance générale en France chez les historiens royalistes et ultramontains contemporains de Rameau.³⁶

L'idée féodale, en chassant l'idée libérale, entraîne au coeur de la construction historique une restructuration du temps et de l'espace. En 1859, pour Rameau, l'Acadie d'avant les années 1670 est une colonie surtout flibustière, adonnée à la traite, et dont l'aire géographique embrasse la grande Acadie, c'est-à-dire les côtes de la péninsule et les forêts de la rive nord de la baie Française. L'Acadie régulière, c'est-à-dire agricole, n'apparaît qu'après les années 1670 avec les établissements du fond de la baie. En 1877 et 1889, le temps et l'espace s'organisent autrement. L'attention se concentre dès le début sur Port-Royal, qui devient la colonie agricole mère de toute l'Acadie. Le centre l'emporte nettement sur la périphérie. D'ailleurs l'histoire régulière de l'Acadie commence maintenant dès l'époque de Poutrincourt et l'auteur se donne beaucoup de mal pour démontrer que l'agriculture s'est à peu près maintenue jusqu'à Razilly et d'Aulnay. Ainsi l'image d'une Acadie turbulente s'estompe quelque peu au profit d'une Acadie pastorale, produit désormais de la féodalité plutôt que de la liberté. La féodalité devient idéologie: "Cet état de la propriété constitua partout, pour le tenancier cultivateur, le chez soi, le foyer domestique, ce signe matériel de la famille, de la tradition et de la moralité". L'historien insiste sur le fait qu'il régnait, aux temps féodaux et en terre d'Acadie, une "juste harmonie. . . entre les diverses classes de la société", harmonie qui, déplore-t-il, "nous est presque inconnue aujourd'hui", et qu'il explique en termes leplaysiens: "L'influence des autorités sociales vraies, celles qui reposent sur la tradition des familles et sur les relations journalières, était considérable; c'est de là que naissait la confiance".³⁷ L'histoire renvoie ainsi aux paradigmes de l'historien, qui la fondent. Quels archétypes peut-on exhumer du plus intime du discours de Rameau? Pour réussir cette mise au jour, il faut sonder les soubassements de la construction historique, soutiens à la fois des permanences et des ruptures, siège de l'unité profonde d'un discours qui, en ses fondements, se révèle utopique.

L'importance du vocabulaire moral, dans l'oeuvre historique de Rameau, frappe le lecteur dès l'abord, qui s'en étonne de moins en moins à mesure qu'il prend conscience du rôle du binôme religion-morale dans cette oeuvre. La religion constitue le soubassement solide et permanent sur lequel se succèdent les constructions historiques de Rameau. En 1859, Rameau croit que l'ordre social a deux bases: la religion et la liberté, celle-là faisant contrepoids à celle-ci.³⁸ Chez les Acadiens, elles s'équilibraient. "Ils vivaient. . . sur leurs bonnes

35 *Une colonie féodale* (1877), p. x.

36 Cf. C.-O Carbonell, *Histoire et historiens, Une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885* (Toulouse, 1976), pp. 325-99.

37 *Une colonie féodale* (1877), pp. x, xxiii.

38 *La France aux colonies*, I, pp. 106-7.

moeurs, sans roi ni gouverneur et sans police”, obéissant au “gouvernement de cette autorité intérieure qui part du coeur et des croyances fortement arrêtées”.³⁹ C’est l’ordre divin, “et quand nous cherchons à changer cet ordre par de folles visées d’autorité humaine, nous nous jetons gratuitement dans des combinaisons très compliquées, où se perd la force de la société”. La société acadienne respectait cet ordre et “jouissait peut-être. . . de tout le bonheur que comporte la fragilité humaine”.⁴⁰ Le vrai bonheur repose en effet sur “cette heureuse médiocrité des désirs célébrée par le poète” ainsi que sur le couple vertu-liberté: “Dès qu’elles sont séparées, l’une reste sans aiguillon et l’autre sans frein”. Cet idéal libertaire et chrétien s’est matérialisé un certain temps en Acadie ou encore à Ville-Marie, “sorte de petite république chrétienne”.⁴¹ Nous voilà à notre sens sur la piste d’une utopie. Cette impression est confirmée par les références à Robinsón Crusóe et au mythe de la purification et des origines.⁴² Fonder une colonie, c’est “créer un système général de civilisation”, faire un homme nouveau:

. . . si l’on veut dans une création coloniale, non pas seulement développer un pâle appendice d’une société vieillie, mais bien faire une souche neuve sur un vieux tronc, il faut faire recommencer cette société par le principe et lui laisser une certaine naïveté et simplicité de moeurs, où elle puisse créer ses habitudes, ses traditions nouvelles, pour en faire surgir une existence originale et indépendante. Il lui restera toujours trop des habitudes et du milieu qu’elle a quittés.⁴³

Or “le catholicisme devait être supérieur au protestantisme dans la poursuite de ce but”. Si les campagnes canadiennes, en plein XIX^e siècle, “rappellent quelquefois ces rêves de l’âge d’or, qui d’ici ne nous semblent appartenir qu’aux fantaisies de l’imagination”, elles le “doivent. . . à leur foi profonde [et à leur] moralité sévère”.⁴⁴

Comme dans *la France aux colonies*, il existe une dimension utopique dans *Une colonie féodale*. D’Aulnay est comparé à “une sorte de Robinsón féodal”. L’Acadie après la conquête “demeura isolée du reste du monde comme le château de *la Belle au bois dormant*”, préservant ainsi de la domination anglaise la pureté de ses origines. “Le printemps d’une société nouvelle, avec ses âpretés et ses douceurs” émerveille toujours Rameau. La religion, source d’une “puissante énergie”, exerce encore son influence bienfaisante et souveraine. L’idéal de

39 *Ibid.*, pp. 102, 106.

40 *Ibid.*, pp. 103, 155.

41 *Ibid.*, II, pp. 271, 274, 310.

42 *Ibid.*, I, p. 101.

43 *Ibid.*, II, pp. 260, 113, 112.

44 *Ibid.*, pp. 59, 269, 274.

vie reste “une extrême modération dans les besoins et dans les désirs” car le luxe défigure.⁴⁵ Rameau continue de croire à “la loi du double progrès”, selon laquelle les forces matérielles et les forces morales doivent s’équilibrer.⁴⁶

Entre 1877-1889 et 1859, il y a toutefois une différence fondamentale: l’utopie devient traditionaliste, voire réactionnaire. La démocratie est peinte implicitement comme “un foyer de discorde et d’hostilité”, accueillant le tenancier dévoyé, devenu “méfiant, exigeant, un esprit révolté”. La féodalité remplace la liberté politique, devenue inutile: “La féodalité hiérarchise en effet tous les éléments d’une société, mais elle n’en annule aucun. . . . Dans le système féodal complet, tous les féodaux sont solidaires; tous les rangs ont leurs droits et leurs devoirs, et il n’y a pas place dans ces rangs, pour quelqu’un qui n’a pas la plénitude de sa responsabilité personnelle”.⁴⁷ Le modèle social horizontal de la démocratie cède la place à un modèle social vertical: le régime féodal a pour but “de rapprocher, ou tout au moins de relier ensemble les différents échelons de la nation” par un réseau de subordinations en cascade.⁴⁸ La colonie féodale, transplantation d’un état social idéal, n’a plus, comme la colonie libertaire, à rompre avec la société d’origine: “il n’y avait point de rupture de tradition, mais développement de société”.⁴⁹ Aussi Rameau regrette-t-il que l’implantation de la féodalité en Nouvelle-France n’ait pas donné naissance à une noblesse:

. . . cette formation d’une société nouvelle par le développement normal des formes et des traditions anciennes n’avait rien de déraisonnable en soi. . . . Il n’est donc point impossible, quoique cela répugne aux idées généralement reçues, que dans son développement ultérieur la société demi-féodale de la colonisation primitive n’eût été, sous plus d’un rapport, égale et même supérieure à la société américaine que nous connaissons aujourd’hui. . . .⁵⁰

Le déplacement de l’utopie de Rameau de la gauche à la droite ne surprend guère quand on connaît les éléments fondamentaux du modèle social de 1859: ruralisme, propriété terrienne, famille, religion, respect de l’oeuvre du temps et de l’évolution organisatrice.⁵¹ En 1877-1889, ces éléments n’ont fait que s’exagérer un peu. Nous avons affaire, en 1859 comme en 1889, à un utopisme petit-bourgeois, expression de la réaction d’une classe que menace l’indus-

45 *Une colonie féodale* (1877), p. 83; *ibid.* (1889), I, pp. 96-7; *ibid.* (1877), pp. 352, 85; *ibid.* (1889), I, p. 99; *ibid.* (1877), p. 145; *ibid.* (1889), I, p. 157; II, p. 239.

46 *Une colonie féodale* (1889), II, p. 88.

47 *Ibid.*, I, pp. 9-10.

48 *Ibid.*, p. 8.

49 *Ibid.* (1877), p. xxv; *ibid.* (1889), I, p. xxiii.

50 *Ibid.* (1889), I, pp. xxviii-xxix.

51 *La France aux colonies*, II, pp. 108, 130.

trialisation et qui se sent coïncée entre le grand capital et le prolétariat. Bourgeois, mais aussi catholique, Rameau a d'abord proposé une utopie de chrétienté démocratique, puis de chrétienté féodale. Il a participé, avec beaucoup d'autres catholiques de son temps, à la quête d'une civilisation chrétienne.⁵²

L'histoire est elliptique parce qu'elle affecte de se dérouler tout entière au niveau du savoir, alors qu'elle intéresse tout autant le pouvoir. L'ellipse du *je* veut accréditer les prétentions à l'impersonnalité d'un discours qui est, au contraire, très personnalisé par l'individualité, la société et la nation. Nous l'avons vu, à mesure qu'évoluait l'idéologie de Rameau de Saint-Père, se transformaient avec elle le système complexe des causes et des conséquences, l'organisation du temps et de l'espace. Croyant restituer au passé son intelligibilité, c'est au présent que l'historien confère sens et portée. L'idéologie et le mythe rétablissent la cohérence là où la réalité brute ne laisse apercevoir que contradictions. Si le mythe s'édifie sur le dépôt sacré des légendes ancestrales, l'idéologie s'élève sur les fondations de l'histoire. L'idéologie, voire l'utopie de Rameau postulent, comme vérités historiques incontestables, la supériorité intellectuelle et morale des Acadiens et des Canadiens français. "Nous l'affirmons, précise-t-il, mais les faits l'affirment encore avec bien plus de puissance que notre faible voix, car toute leur histoire ne serait qu'un impossible roman, s'il n'en eût point été ainsi!"⁵³ — Leur histoire et notre présent, aurait-il pu ajouter. On ne peut évoquer avec plus de candeur la nature ambiguë de l'histoire, à la fois connaissance et rhétorique, une rhétorique qui convainc d'autant plus qu'elle est produite et reçue à l'intérieur d'un même réseau socioculturel, bénéficiant ainsi de toutes les vertus occultes de l'ellipse.

Les relations qu'entretient Rameau avec l'histoire de l'Amérique française sont complexes et s'apparentent à celles des traditionalistes avec le moyen âge. Rameau y trouve la rassurante confirmation de son itinéraire personnel et du bien-fondé des thèses leplaysiennes. L'Amérique française est un argument de plus pour la réforme de la société: "Si elle pouvait nous apparaître comme un modèle et qu'elle nous amenât à réfléchir sur nous-mêmes; si cette fille, par nous abandonnée là-bas, nous donnait un enseignement dont nous fussions touchés, ce serait certes le plus grand service qu'une fille eût jamais rendu à sa mère!"⁵⁴ Un modèle et un refuge, car ces lignes sont tirées d'une conférence prononcée par Rameau le 26 janvier 1873, un an et demi après la Commune: "L'époque où nous vivons est pleine de trouble. . . . J'ai dit. . . que peut-être un jour la vieille colonie nous apparaîtrait comme un refuge".⁵⁵ En retour, l'Amérique française

52 J.-R. Derré et al., *Civilisation chrétienne. Approche historique d'une idéologie* (Paris, 1975), pp. 183-209, 267-99, 309-48.

53 *Une colonie féodale* (1877), p. 296; *ibid.* (1889), I, p. 303.

54 E. Rameau, "Rapport sur le rôle de la race française dans la colonisation du Canada", *Bulletin de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, IV (1872-73), p. 57.

55 *Ibid.*, p. 62.

puisait réconfort et sécurité dans l'histoire et les prophéties de l'intellectuel français, qui, avalisant son nationalisme et son projet de société, disait exactement ce qu'elle voulait entendre. Grâce à l'alchimie du discours historique, s'opérait la transmutation de la conquête et de l'infériorité numérique et matérielle en une supériorité intellectuelle et morale — douce compensation — devant laquelle devraient un jour s'incliner la domination anglo-canadienne et les insolents triomphes yankees. L'extraordinaire popularité de Rameau au Canada français lui venait de sa parfaite et sincère connivence avec l'Amérique française et, en particulier, avec ses dirigeants, clercs et laïcs. En 1885, l'abbé Jean-Baptiste Proulx, qui, quelques années plus tard, allait devenir vice-recteur de l'Université Laval de Montréal, saluait en Rameau "le meilleur ami de notre nationalité, son bienfaiteur, le philosophe de notre histoire, le prophète de nos destinées".⁵⁶ A l'occasion du passage de Rameau et de sa femme au séminaire de Sainte-Thérèse, en 1888, les élèves leur adressèrent un compliment, manifestement rédigé par leurs maîtres, où s'exprimait "la douce persuasion de nous savoir en présence d'amis fortement attachés à tout ce qui nous touche de près ou de loin, à tout ce qui nous intéresse si vivement, sur cette terre bénie de notre Canada. L'histoire, juge impartial des grandes oeuvres et des événements mémorables, rendra justice aux gigantesques travaux, aux constants labeurs que vous vous imposez pour l'amour de la vérité, pour l'honneur de la France et de notre pays".⁵⁷ L'un des chefs de la minorité franco-manitobaine, Thomas-Alfred Bernier, futur sénateur, émettait la même année le voeu que la voix de Rameau, "si respectée au Canada", puisse "mettre en relief l'oeuvre à faire, et pousser les esprits dans les sentiers qu'elle indique; ils conduisent au salut national".⁵⁸ Avec Ferdinand Gagnon, rédacteur du *Travailleur* de Worcester, au Massachusetts, la reconnaissance s'épanche en une sorte de crescendo d'effusions: "Vous l'ami, le *découvreur* des Canadiens, et le second *générateur* des Acadiens, qui avez, de concert avec notre historien Garneau, révélé les Canadiens à eux-mêmes, vous qui suivez, plus que tous nos hommes publics, le mouvement de l'émigration canadienne, venir me donner un témoignage si éclatant de votre estime, cela m'est plus précieux que tout ce que j'ai reçu de précieux en cette occurrence".⁵⁹ Pour sa part, Pascal Poirier déclarait, en 1881, au premier congrès national acadien, qu'il fallait encourager l'historien français à poursuivre l'histoire de l'Acadie au-delà de 1755: "Si M. Rameau ne termine pas son histoire, personne d'entre nous ne peut continuer l'oeuvre commencée. Pour prévenir une telle

56 J.-B. Proulx à Th. Rameau, 14 déc. 1885, Archives nationales du Québec à Montréal, Fonds du Séminaire de Sainte-Thérèse, Papiers Proulx, 06-P107/83, no 127, F2/1.

57 Les élèves du Séminaire de Ste-Thérèse, "A Monsieur Rameau de St-Père, 'ami des Canadiens'. A l'occasion de son passage à Ste-Thérèse", 22 sept. 1888, Archives privées Decencièrre-Ferrandière, Paris.

58 T.-A. Bernier, "Une voix amie", *Le Manitoba*, 20 sept. 1880, p. 2.

59 F. Gagnon à Rameau, 26 avril 1884, Université de Montréal, Collection Jean Bruchési. Les soulignés sont de F. Gagnon.

perte nationale, et pour notre propre instruction, il faut que l'ouvrage de M. Rameau se place parmi nous. . . . parmi nos bienfaiteurs et nos amis, il n'en est peut-être pas de plus grand que M. Rameau".⁶⁰ Même le peuple paraît avoir fait chorus avec ses élites, s'il faut en croire le témoignage enthousiaste d'un voyageur qui dissimule son identité sous un pseudonyme:

Le hasard m'a fait loger, durant plusieurs jours, dans une maison où M. Rameau a lui-même logé lors de son passage à Caraquette [sic]. Ceci m'était déjà arrivé dans plusieurs autres localités. Partout, j'ai pu m'assurer que cet ami véritable de notre race a laissé des souvenirs vivaces d'une profonde amitié dans le coeur des Acadiens. J'ai vu son livre dans plusieurs maisons: il y occupait la place d'honneur à côté des images et des livres religieux de la famille. Là où l'on ne peut se rappeler le nom de M. Rameau, on le désigne au voyageur par le *Français de France qui a fait un livre sur les Cayens*. Ici, à Caraquette, la brave et honnête famille de M. Pierre Léger m'a souvent parlé de ce *bon monsieur* qui a demeuré six jours avec elle.⁶¹

Le discours historique de Rameau importe aussi à l'histoire des rapports de classe. Il écrit pour une certaine bourgeoisie, aux prises avec l'industrialisation et l'urbanisation, menacée dans son rôle social, en France comme au Canada français. Pour elle, il reconstruit l'histoire en fonction de son idéal à elle, et non par rapport au grand capital ou au prolétariat. La petite bourgeoisie québécoise et acadienne se reconnaissait dans les autorités sociales dont Rameau consacrait les hauts faits par l'écrit historique. Elle y découvrait sa légitimité, le clergé en particulier, dont les visées, bien qu'ennoblies par la mission pastorale, n'excluaient pas le pouvoir social. Rameau révèle "l'action sacerdotale" dans la formation de la Nouvelle-France et dans la résistance des Canadiens après la conquête: "Comme la religion fut un de leurs principaux mobiles, l'instrument visible de cette union, de cette force, de ce patriotisme, fut le clergé".⁶² La nature même du type français appelle le rôle du prêtre: "il a toujours été nécessaire à notre race d'avoir un pivot d'action reconnu et accepté par la masse, une influence qui pût dominer. . . soit par la subjection de tous à une autorité qui s'impose, soit par l'acceptation d'une idée commune, à laquelle tous se soumettent par la croyance".⁶³ Or "le caractère du prêtre catholique. . . participe à l'un et l'autre principe". C'est ainsi que l'Acadie de 1670, qui, vue de 1859, est un "nid de pirates", devient presque, considérée du haut de 1877 et 1889, une sorte de théo-

60 P. Poirier, "Discours", dans F.-J. Robidoux, éd., *Conventions nationales des Acadiens, Recueil des travaux et délibérations des six premières conventions* (Shédiac, 1907), I, p. 91.

61 Jean-Baptiste, "Les Provinces maritimes", *Le Courrier du Canada*, 4 fév. 1867, pp. 1-2. Les soulignés sont de Jean-Baptiste.

62 *La France aux colonies*, II, p. 129.

63 *Une colonie féodale* (1877), p. 223; *ibid.* (1889), I, p. 234.

cratie sociale, au mépris de la documentation présentée par l'auteur lui-même.⁶⁴ Sous la pression de l'idéologie, les époques se télescopent et l'influence cléricale du XIXe siècle se trouve transportée au XVIIe. Le présent refait le passé. Réciproquement, l'histoire fait le présent, comme en témoigne la tour médiévale dont un vieillard du Loiret a flanqué sa gentilhommière — défi dérisoire au temps qui passe.⁶⁵

Aujourd'hui la végétation envahit le château; le vent s'engouffre par les carreaux crevés de la tour. L'utopie, un moment campée sur les marais de Grand-Pré ou les falaises de Québec, a depuis longtemps repris sa route au pays de nulle part. Pourtant, certains de nos contemporains, spécialistes de l'Acadie, se réclamant de la science la plus moderne, ne craignent pas de rendre hommage au vieil érudit un peu original, leur devancier, qui aimait compulsier patiemment ses notes pour en extraire la connaissance du passé et en tirer des directives pour l'avenir.⁶⁶ C'est que la rencontre de l'histoire et de l'idéologie, et même de l'histoire et de l'utopie peut être féconde. L'itinéraire de Rameau, ses centres d'intérêt l'ont amené à privilégier l'histoire sociale et ses sources, tels les recensements, à multiplier les efforts pour établir, par exemple, les progrès de la population et de l'agriculture en Acadie. C'est ce qui encore aujourd'hui confère à ses travaux toute leur valeur. Avec l'abbé Henri-Raymond Casgrain, il a dressé le procès-verbal de la déportation et a prétendu étaler au grand jour les mobiles secrets de ce qui lui apparaissait de plus en plus comme une spoliation éhontée perpétrée sous le couvert d'un acte de guerre. Il a brossé à grands traits l'épopée de la *renaissance*, faisant suivre son récit d'une espèce de stratégie de relèvement national, qui lui attirera un siècle plus tard les foudres d'un essayiste de très grand talent.⁶⁷ Son influence transparaît dans les ouvrages de ses successeurs: Edouard Richard, Emile Lauvrière, Antoine Bernard et même Robert Rumilly et, d'une certaine manière, Naomi Griffiths. Il est en Acadie, le père de l'historiographie traditionnelle, c'est-à-dire providentialiste et ethnocentrique, et, en quelque sorte, le grand-père de l'historiographie néo-nationaliste, en dépit

64 *Ibid.* (1877), p. 223; *ibid.* (1889), I, p. 234; *La France aux colonies*, I, p. 28.

65 Comme nous devons, en 1978, consulter les archives communales d'Adon, dont Rameau a été maire ou conseiller presque sans discontinuer de 1865 à 1899, nous en avons profité pour visiter le château de Saint-Père et nous avons pu constater *de visu* l'état de délabrement lamentable dans lequel le laisse son propriétaire, M. Boussac. Le domaine de Saint-Père est en effet depuis longtemps sorti de la famille. La mort de son unique fils, Louis, à l'âge de 17 ans, en 1891, a détruit à jamais le rêve que caressait Rameau de continuer la dynastie terrienne dont il avait relevé le nom de terre et l'a forcé de violer ses principes en matière successorale. Aujourd'hui, même le patronyme de Rameau est éteint.

66 H.A. Clark, *Acadia. The Geography of Early Nova Scotia to 1760* (Madison, 1968) et R. Roy, "La Croissance démographique en Acadie de 1671 à 1763" (mémoire de M.A. en démographie, Université de Montréal, 1975). Les travaux de ces deux auteurs confirment le sérieux et la qualité des analyses démographiques et statistiques de Rameau.

67 M. Roy, *L'Acadie perdue* (Montréal, 1978), *passim*.

du révisionnisme laïc et moderniste qui la caractérise. Maintenant comme jadis, il s'agit de fonder historiquement les aspirations à la survie et à l'épanouissement d'un petit peuple, de pratiquer "l'histoire mémorialiste", selon la formule de Péguy: "évoquer simplement les anciens", "par un regard intérieur. . . rattraper l'arriéré de la race".⁶⁸ Au Québec, Michel Brunet a accusé Rameau d'avoir propagé l'*agriculturisme* et Christian Morissonneau, d'avoir, avec d'autres, créé le mythe du Nord.⁶⁹ Enfin, Rameau a apporté sa contribution à la seule entreprise qui ait fait l'unanimité des intellectuels du Canada anglais et du Canada français: la défense et illustration de l'antiaméricanisme. Aussi Rameau de Saint-Père et Donald Creighton doivent-ils se donner la main dans l'éternité, en signe d'une commune détestation de l'ennemi commun.⁷⁰

68 L'évolution de Péguy, du socialisme au traditionalisme, comme celle de maint catholique français de 1848 à 1914, n'est pas sans analogie avec l'itinéraire de Rameau. On remarquera que, né à Orléans, Péguy a étudié à l'école annexe de l'École normale du Loiret. Le mot de *race* doit s'entendre ici au sens de peuple considéré dans sa durée psychologique: Péguy était bergsonien. Sur l'historiographie acadienne, voir J.-P. Hautecoeur, *L'Acadie du discours, Pour une sociologie de la culture acadienne* (Québec, 1975), pp. 39-90 ainsi que la note critique que nous avons consacrée à cet ouvrage remarquable dans *les Cahiers de la Société historique acadienne*, VIII (sept. 1977), pp. 148-57.

69 M. Brunet, *La Présence anglaise et les Canadiens, Etudes sur l'histoire et la pensée des deux Canadas* (Montréal, 1964), pp. 159-61; C. Morissonneau, *La Terre promise: le mythe du Nord québécois* (Montréal, 1978), pp. 151-64.

70 Nous aurions pu mentionner aussi le rôle de Rameau dans la diffusion de la pensée de l'école de Le Play au Canada français, rôle jusqu'ici méconnu car il a été éclipsé par celui qu'a joué Léon Gérin. Voir H. Carrier, *Le Sociologue canadien Léon Gérin, 1863-1951, Sa vie, son oeuvre, ses méthodes de recherche* (Montréal, 1960); J.-C. Falardeau et Ph. Garigue, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin* (Montréal, 1968); M. Fournier, "L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec", *Sociologie et sociétés*, V (mai 1973), pp. 27-57.